



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

27/05/2026

Le véritable enjeu du 54^{ème} congrès de la CGT : le basculement assumé vers la collaboration de classe

Le 54^{ème} congrès confédéral de la CGT aura lieu dans quelques jours. Nous publions aujourd'hui notre dernier article avant congrès, fin d'une série qui en a compté dix. Après une focalisation sur le sort réservé par l'actuelle direction confédérale aux Unions Locales, dangereuses pour elle en ce qu'elles devraient être la pierre initiale de la construction de la riposte de classe interprofessionnelle, nous déclinons brièvement les différentes parties du texte en rappelant et résumant notre avis.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de consulter l'ensemble des articles, beaucoup plus exhaustifs, mais également les contributions que nous avons évoquées, de la FNIC-CGT, de la même FNIC et de la FNPOS-CGT sur la question particulière de la Sécurité sociale, du CNTPEP-CGT et du collectif de syndicalistes de lutte des classes *UnitéCGT*.

La verticalisation de la CGT : un objectif plus présent que jamais ; une première cible, les Unions Locales

Beaucoup d'éléments, avons-nous dit de la conversion de la CGT à la collaboration de classe sont présents dans le document, ce qui est nouveau et que pas mal d'éléments du jargon, auparavant présents, censés rappeler l'attachement de la CGT à la lutte des classes, au moins dans les mots, avaient disparu. Cette analyse globale ne vaut pas complètement pour un sujet particulier, le fonctionnement global de la CGT et de ses structures.

La volonté de la direction confédérale de transformer la CGT en un organisme hiérarchisé, sur le modèle du fameux recentrage de la CFDT, n'est pas nouvelle. Elle n'est cependant jamais apparue comme telle, masquée derrière des prétextes du genre le trop grand nombre de fédérations. La CGT fonctionne, depuis sa création, sur le modèle du fédéralisme. Cela signifie que toutes les structures, fédérations, unions départementales, unions locales et, en premier lieu, syndicats, sont autonomes. La seule chose s'imposant à eux sont les statuts de la CGT. Ainsi la direction confédérale ne commande pas aux UD et fédérations, les directions d'UD ne commandent pas aux Unions locales, ni aux syndicats. Ce fédéralisme est dans le viseur des principaux dirigeants de la CGT depuis Bernard Thibault. Plusieurs tentatives ont été faites de s'y attaquer « discrètement » lors de congrès confédéraux, en s'en prenant aux fédérations ou en promouvant les comités régionaux et voulant leur donner des pouvoirs hiérarchiques. Tout cela a échoué. Notons tout de même que le chapitre « comité régional » revient par la fenêtre avec les statuts. Mais, concernant le document d'orientation, il y a un changement d'épaule du fusil : c'est par le biais des Unions locales que l'opération de verticalisation de la CGT se met en place, cette fois. Évidemment, cela ne figure pas sous cette forme. Mais, il est des signes ne trompant pas.

On trouve d'abord une limitation des champs d'intervention des Unions locales : « *Nos revendications sur le logement, les transports, l'aménagement du territoire, tout comme notre combat environnemental résonnent fortement avec ce souci de proximité* » (alinéa 175) ; ou encore : « *La coordination de l'activité syndicale départementale s'enrichit d'unions locales qui permettent d'appliquer au plus près l'activité revendicative et développer des plans de renforcement et de syndicalisation. En fonction des réalités sociales et économiques, chaque union locale peut, par ailleurs, adapter son activité et enrichir le travail global de la CGT.* » (alinéa 177). Avec le second extrait, on ne peut pas être plus clair sur le rôle subsidiaire que la direction confédérale souhaite assigner aux UL, destinées à enrichir la coordination départementale de l'activité syndicale ou encore le travail global de la CGT. Quand on est là pour enrichir, c'est pour apporter des fioritures, on n'est pas essentiel. Les camarades du collectif *UnitéCGT* ont rédigé une annexe à leur contribution au congrès, axée spécifiquement sur la question des UL. Voici un extrait de leur analyse, il faut bien appeler cela une marginalisation des UL : « *Le domaine revendicatif des Unions Locales ne doit pas avoir de limites autres que celles décidées par les syndicats*

qui les composent. Les travailleurs et travailleuses de France ne sont pas arrivés à construire des organisations de combat en cloisonnant les périmètres, mais en les ouvrant. ». Plus loin, les camarades expliquent fort justement leur conception du rôle des Unions Locales : « Les UL sont les organisations où peuvent se construire les modalités d'organisation les plus adaptées à la réalité du terrain : sections syndicales, collectifs d'industries, Comités Locaux de Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires, etc. avec l'objectif de créer des syndicats, organisations statutaires participant de l'organisation. La classe ouvrière en lutte trouve dans les UL la matrice d'organisation où sa créativité et souplesse peut se concrétiser en organisations de combat. ». Nous avons là une conception en phase totale avec la CGT de lutte des classes, telle que l'ont conçue ses fondateurs et ses continuateurs après 1945. Elle est en totale opposition avec celle que laisse apparaître la partie du document d'orientation leur étant consacrée.

Le document poursuit sur l'invitation (très ferme) à organiser des « conférences territoriales des UL » dans les alinéas 183 : « Impulser la tenue de conférences territoriales des UL au niveau départemental afin de réfléchir à la pertinence de redéfinir si besoin les périmètres des unions locales, harmoniser les périmètres en lien avec les capacités de couverture réelle de l'activité ou décider de créations éventuelles de nouvelles unions locales, voire antennes locales pour prendre en compte la transformation des bassins de vie et d'emploi. », et 184 : « Ces conférences territoriales pourront être organisées régionalement, sous la responsabilité des unions départementales qui composent les comités régionaux, afin de dresser une cartographie, créer des dynamiques collectives pour prendre en compte l'évolution des zones d'emploi, y compris si elles sont à cheval sur plusieurs départements. ». Les syndicats composant les UL sont les seuls à pouvoir décider de leur périmètre, ces deux alinéas les privent manifestement de cette prérogative. Pire elles introduisent une subordination des UL aux UD et aux fameux comités régionaux, qui font leur retour. Enfin, l'idée d'harmonisation aux bassins d'emploi est encore un moyen de s'adapter aux desiderata du patronat.

Nous sommes, avec le document d'orientation, en plein dans un cadre hiérarchique dans lequel les UL seraient seulement des sous-préfectures des UD, elles-mêmes conçues comme des préfectures de la Confédération, un changement du tout au tout du fonctionnement de la CGT. Qui plus est, les « sous-préfectures » auraient des compétences limitées. D'où la réaction suivante dans la contribution d'UnitéCGT : « Dans le cadre de ce cloisonnement, la tendance est à attribuer un domaine revendicatif à un type d'organisation : les revendications professionnelles appartiendraient ainsi aux syndicats d'entreprise et aux FD et les revendications interprofessionnelles seraient formulées par la Confédération et relayées sur le terrain par les UD et UL. Les UL s'occuperaient ainsi de ce dont les autres ne s'occupent pas : l'aménagement du territoire en est un bon exemple, tout comme les permanences juridiques à l'endroit des travailleurs non organisés. C'est évidemment la voie choisie par le conservatisme syndical qui fait mensongèrement l'apologie de la revendication permanente et de la "bataille des idées" comme vecteurs de transformation sociale, et du centralisme bureaucratique comme modèle d'organisation à la place du fédéralisme militant. ».

Le projet est donc bien clair ; vider les UL de leur substance de lutte des classes, en faire des sortes d'annexes des UD chargées de questions sans importance et organiser la hiérarchisation des structures. La situation est déjà difficile, il est parfois compliqué de trouver des militants impliqués dans les UL, certains syndicats ne s'en préoccupent guère. La perspective de la création de syndicats professionnels départementaux n'arrangera probablement pas les choses ; on voit déjà les syndicats départementaux isolés des deux fédérations les autorisant, celle des services publics (fonctionnaires territoriaux et assimilés) et celle de la Santé et l'Action Sociale, s'attribuent souvent des prérogatives relevant des UL. Cela ne pourra qu'empirer. Mais les dirigeants de fédérations contents de cette nouvelle possibilité de contrôle ou ceux d'Unions Départementales satisfaits de la subordination des UL auraient tort de se réjouir. La verticalisation est un objectif à long terme que les dirigeants confédéraux se sont résignés à organiser par étapes. L'entrée par les UL leur semble plus simple que celles par les FD ou par les comités régionaux, tentées ces quinze dernières années. Mais leur tour viendra. Si la direction confédérale actuelle et ses successeurs arrivent à leurs fins, tout secrétaire-général d'UD ou de FD devra obéir aux prescriptions des bureaucrates en chef de la confédération.

Tous les syndicalistes révolutionnaires sont attachés au fédéralisme, seul fonctionnement en adéquation avec l'orientation de lutte des classes, dont le texte d'orientation montre la volonté de se débarrasser. Là encore, le texte est dangereux !

Le préambule du document : une analyse indigente du stade impérialiste et la conversion enfin écrite à la collaboration de classe

Le préambule éclaire grandement sur l'état idéologique réel de la direction actuelle de la CGT et ce qu'elle envisage comme avenir pour la plus ancienne organisation du mouvement ouvrier en France et celle-ci, longtemps, se battit pour renverser le capitalisme et établir le socialisme. Etudions quelques points significatifs de ce texte, bien entendu, non exhaustif. Ce préambule sert à poser une nouvelle pierre de l'édifice, commencé en 1995, constituant à transformer le seul syndicat de lutte des classes en France en un syndicat de collaboration de

classe, à l'instar de tous les autres. La démarche avait été fortement ébranlée lors du précédent congrès, le 53^{ème}. Le rapport d'activité avait été repoussé, les tenants du syndicalisme révolutionnaire, écartés par la direction sortante, candidats tout de même, avaient recueilli 1/3 des voix des syndicats représentés au congrès, et le document d'orientation avait été fortement amendé dans le sens de la lutte des classes. Finalement, la montagne avait accouché d'une souris : une direction en avait remplacé une autre sans aucun changement d'orientation, orientation tournant le dos au syndicalisme de lutte de classe, au contraire, depuis trois ans, considérablement aggravée.

La CGT n'est plus à la croisée des chemins. Elle a déjà, en catimini, depuis plusieurs congrès, choisi sa voie vers la collaboration de classe et l'intégration au système. Le préambule du document d'orientation, partie vraiment politique du texte, est un élément d'accélération, dans le but assez évident d'empêcher tout retour en arrière. Le choix est fait de dire les choses à la face du monde, et non de continuer à les enrober de mots, les classiques de la CGT, vidés de leur sens. D'une certaine manière c'est un des mérites du texte. Néanmoins l'état de l'incompréhension politique de ce qui se passe aujourd'hui, en France et dans le monde, du stade du capitalisme, de son fonctionnement, de l'antagonisme de classe fondamental est plus qu'inquiétant. Cela devrait réveiller les militants de la CGT, ceux étant au moins persuadés : le patron n'est pas un partenaire.

La première partie : un vide sidéral pour une CGT ne vivant uniquement pour elle-même et une nouvelle tentative de centralisation de l'organisation

L'impression générale est celle d'une CGT ayant besoin de se renforcer simplement pour elle-même. Nous avons bien là 169 alinéas dont le cœur explicite est « Il faut renforcer la CGT, car c'est important de renforcer la CGT », sans jamais aucun élément liant ce renforcement à la situation économique et sociale du pays et du monde, aux nécessités pour un syndicat de lutte, à la lutte des classes en général. Un tel texte, mis à part les quelques spécificités du constat, aurait pu être écrit par n'importe lequel des syndicats de collaboration de classe avec lesquels la direction de la CGT prône l'unité permanente. Et, si cette partie est en premier, c'est bien dans le but de focaliser les questions du congrès en-dehors de tout débat de fond sur : l'orientation, l'échec de 2023, l'absence de coordination des luttes. La nécessité de renforcer la CGT doit probablement être quasi unanimement partagée dans l'organisation. Présentée ainsi, elle évite le débat sur l'orientation, pourtant la première chose à étudier si on veut renforcer la CGT dans le sens de son histoire. Pour autant, on aurait tort de s'en tenir là. Tout ceci est essentiel, mais il existe autre chose dans cette partie en apparence si creuse. **A côté des nombreux garde-fous posés pour empêcher la discussion de fond, en premier lieu sur le stade impérialiste et l'intégration de la CGT au système capitaliste, ici et là, des jalons sont posés afin de changer le fonctionnement de la CGT, sur le modèle vertical, celui de la CFDT, comme nous l'avons exposé plus haut.** La vision technique de l'adhésion, la fixation sur « l'extrême-droite » pour mieux faire oublier le Capital, le jargon habituel souvent vide de sens sont là aussi pour cacher les attaques contre le fédéralisme. Nous en avons pointé quelques-unes, celle-ci, à la différence du reste du texte, relèvent souvent de l'implicite. Néanmoins, cela est bien réel et devrait inquiéter les militants de la CGT attachés à la lutte des classes. Depuis des décennies, au milieu de textes reprenant le discours pouvant rassurer les militants sans en penser un mot, les directions confédérales successives de la CGT ont tenté d'introduire des modifications, présentées comme techniques, du fonctionnement de la CGT, sans y parvenir. Ce fut le cas des périmètres des fédérations et des comités régionaux, ayant donné lieu à plusieurs séries d'affrontements. Cette fois, l'insinuation se fait plus discrète, mais la porte des UL semble bien plus ouverte ; la démarche va rassembler beaucoup de cadres intermédiaires de la CGT en quête de sinécures.

En plaçant la question du renforcement avant les raisons faisant que la CGT existe, les rédacteurs du projet de document d'orientation proposent de renforcer la CGT pour elle-même. Et ils cachent des volontés mortifères pour une organisation de lutte des classes, défendant une formation sans contenu anticapitaliste et promouvant en catimini des changements dans le fonctionnement de l'organisation visant à la verticaliser. Dans la situation actuelle, un texte d'un syndicat de lutte des classes devrait réaffirmer son soutien au fédéralisme, être placé en fin de document, dire que la formation syndicale passe d'abord par le b-a ba de la lutte de classes, et plus globalement, pour le renforcement de la CGT, elle doit rompre : avec l'intégration au système, le dialogue social et redevenir une organisation de lutte des classes, combattant le capitalisme et sachant que son seul et unique ennemi est le Grand Capital .

La deuxième partie : focalisation sur l'abandon de la Sécurité sociale

Les références à mutuelle et prévoyance ou au régime complémentaire des intermittents, dans le document d'orientation, avalisent l'éclatement en morceaux de la Sécurité sociale, pourtant l'une des revendications phare de la CGT est le 100 % Sécu. On y lit aussi que la base de la « Sécurité sociale professionnelle », censée

remplacer la Sécu, pour la direction confédérale, serait constituée par la prévoyance et une partie de la Santé qui relèveraient de négociations avec le patronat. Pour le non-dit, la revendication d'intégrer la petite enfance et l'autonomie au service public, puis le traitement des accidents du travail ou celui du handicap sont évoqués sans mention aucune de la Sécurité sociale. **N'en déplaise à la direction de la CGT, la Sécurité sociale n'est pas un « système de solidarité », pas une société de secours mutuel, elle fut possible car la décision fut prise de faire cracher au bassin les possesseurs des moyens de production et d'échange, de les faire contribuer de manière à obtenir la santé gratuite et une seconde vie pour tous.**

Les gouvernements se succèdent mais la bataille en faveur de la retraite a été perdue. Et rien dans le document d'orientation, bien au contraire, n'essaie de s'interroger sur les raisons de cet échec comme la stratégie mortifère de l'intersyndicale dans les pas de la CFDT.

Depuis longtemps les idéologues des différents courants de pensée au service du Capital affirment que notre Sécurité sociale n'est plus viable ou le laissent entendre. Les organisations issues du mouvement ouvrier (y compris la CGT) ne réclament tout simplement pas l'arrêt des exonérations de la cotisation patronale et le remboursement. Ce sujet est d'ailleurs traité par la CGT dans le document seulement sous l'angle des « aides publiques à l'emploi » dont elle réclame, comme à l'habitude, non pas la suppression, mais le contrôle. **La nouveauté avec ce document d'orientation, c'est : les « autres solutions » ne portent plus exclusivement sur le financement, mais sur l'architecture de la Sécurité sociale et, en fin de compte sur sa scission en branches distinctes. Cela signifie qu'une étape est franchie dans le processus de liquidation de notre grand acquis de 1945. De la même manière que « taxez les riches pour financer la Sécu » est un moyen de sortir de la cotisation, initier, sans en avoir l'air, une scission relevant du 100 % Sécurité sociale et « oublier » la durée de carrière dans le dispositif des retraites sont des moyens d'en finir avec l'édifice de 1945.**

Comme sur d'autres sujets, la position concernant les questions de Sécurité sociale du document d'orientation est d'une gravité sans précédent. Elle ne constitue pas un tournant, les choses étaient déjà en germe, notamment en ce qui concerne les 37,5 annuités évacuées du document. Mais, même avec discrétion, la direction de la CGT commence à écrire noir sur blanc ce qu'elle veut vraiment. Bien sûr, elle met surtout de l'énergie à ne pas écrire ce dont elle ne veut pas ou plus. Mais, cela revient au même. Encore une fois, ce document s'inscrit dans la collaboration de classe. Le 100 % Sécu est banni de la rédaction. Rien n'est fait pour réexpliquer les fondements de la conquête de 1945. Combattre la conversion de la direction confédérale à la collaboration de classe, est, quelque part, remettre les pendules à l'heure. Il faudrait écrire tout autre chose et de manière plus développée. **Dans la situation actuelle, un texte d'un syndicat de lutte des classes devrait réexpliquer l'esprit de la Sécurité sociale, la décision inédite de faire contribuer les possesseurs des richesses créées en s'appuyant sur ces richesses confisquées par le capital, expliquer que, de l'aide à l'enfance au handicap, tout doit relever de la Sécu, exiger la fin des exonérations et le remboursement, exiger la fin de l'étatisation et la gestion des caisses par les travailleurs eux-mêmes.**

La troisième partie : la stratégie des luttes se base sur l'absence de luttes et la relativisation de la grève

Comme le texte dans son ensemble, cette partie plus particulièrement, est marquée par la défense absolue de la stratégie du « syndicalisme rassemblé ». Cela inclut l'interdiction à peine voilée de critiquer le rôle de l'intersyndicale en 2023, mais cela déborde aussi sur la conception plus générale de la lutte. L'insistance mise à évoquer les différents modes d'action, à expliquer qu'il vaut mieux commencer par une pétition avant de faire grève, au prétexte que ce serait plus rassembleur, vise en réalité à s'attaquer à la grève. **La grève est un outil pour gagner, ceci est rappelé une fois, cependant aucune analyse n'est faite des évolutions de la conception de la grève, aucune critique des journées d'action isolées, au contraire, elles sont citées comme références. A aucun moment cette vérité d'évidence comme quoi sans la grève on ne gagne pas n'est énoncée. Que la grève soit devenue souvent un moment pour souffler, sans idée de gagner quoi que ce soit a beaucoup contribué à la délégitimer. Un syndicat de lutte des classes devrait s'insurger, proposer de retrouver le vrai sens de la grève, et donc la grève durable et non un jour planté au milieu de l'inaction. Au lieu d'inciter à renouer avec la lutte, les rédacteurs du texte ont choisi de nous vanter le mérite de la valse commune avec la CFDT. Le texte est un plaidoyer destiné à valider la ligne politique confédérale d'une part en défendant le syndicalisme rassemblé au moyen d'un bilan déformé et restant à faire, d'autre part en évitant absolument de confronter les pratiques de cette direction. Cet évitement est particulièrement important au moment où le texte est censé critiquer l'institutionnalisation de la CGT en oubliant son aspect majeur qu'est le « dialogue social » avec les représentants du Capital, quels qu'ils soient.**

La stratégie concernant les alliances est également catastrophique. Au sein du « syndicalisme rassemblé », le rapprochement avec la FSU tient une place particulière. Les dirigeants actuels de la CGT y sont tellement attachés qu'ils ont totalement ignoré le vote souverain du 53^{ème} congrès retirant du document d'orientation l'évocation de liens particuliers avec ladite FSU. **La FSU, rappelons le, a été la première, chronologiquement, à apporter sapin à l'édifice des grèves saute-moutons, que la direction de la CGT s'emploiera à**

généraliser, à partir de 2009. En ce sens, en y ajoutant son fonctionnement ultra-bureaucratique en tendances, sa propension à limiter le syndicalisme aux instances, sans parler des secteurs où elle a essayé de s'implanter, comme la fonction publique territoriale, où elle est souvent le syndicat du patron, la FSU est objectivement une organisation de collaboration de classe. On peut donc se poser légitimement la question des points communs entre CGT et FSU. Mais il faut poser la question de deux manières. La première version est : « Quels points communs existent entre l'esprit de la lutte des classes ayant longtemps animé la CGT, et la FSU ? ». La réponse est claire. Nous n'avons rien en commun avec la FSU. Ils se sont créés pour ne pas venir à la CGT, fonctionnant en tendances, ils n'ont ni la volonté, ni même désormais la possibilité de lancer et d'animer des grèves. C'est un boulet qu'il faut traîner dans toutes les mobilisations. Le texte passe d'ailleurs totalement sous silence le fait que la FSU est organisée en tendances, ceci est inimaginable à la CGT et qu'elle ne se réclame pas de la Charte d'Amiens, érigée en totem par une majorité de militants de la CGT. Mais, on peut poser la question autrement : « Est-ce que les bureaucrates, à tous niveaux de responsabilité, de la CGT et de la FSU ont intérêt à faire la route ensemble afin de préserver leurs sinécures, faire semblant d'agir et diriger des structures plus nombreuses ? ». Cette fois, la réponse est oui. Il faut probablement ainsi envisager ce rapprochement. L'une des raisons assumées de ce rapprochement n'est pas la lutte contre le Capital, mais la lutte contre l'extrême-droite. D'où la référence à des formations syndicales communes, à l'instar de celles sous l'égide de l'association petite-bourgeoise VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) regroupant des syndicats de la CGT et de la FSU, entre autres, et se proclame antifasciste sans jamais définir ce qu'est le fascisme et sans jamais le concevoir selon la grille de la lutte des classes.

Ensuite, le rassemblement contre l'extrême-droite, ainsi proposé, dans cette partie du document, est vide de sens car nous ne sommes absolument pas dans les conditions de 1934. La Bourgeoisie cherche qui peut appliquer sa feuille de route, Macron et les siens sont grillés, elle cherche du côté d'une alliance LR-RN, mais elle reprendrait la gauche si elle n'avait pas été laminée électoralement du fait de sa politique favorable au capital. **C'est au nom de ce rassemblement qu'est proposé le rapprochement avec la FSU, un syndicat de collaboration de classe, se révélant en fait n'être qu'une vaste collusion de bureaucrates des deux organisations. Enfin, la défense absolue de ce qui tient lieu de « service public », comme celui de l'audiovisuel, véhicule majeur de l'idéologie dominante, plutôt que le retour nécessaire aux monopoles publics, est affligeante. Cette analyse incroyablement erronée du système capitaliste et de son fonctionnement laisse apparaître une volonté d'un monde quasiment inchangé, du maintien du système, à mille lieues du combat de classe qui devrait être celui de la CGT. On y distingue aussi, dans le même ordre d'idée, l'absence des luttes et des masses.**

La troisième partie se termine par le rapport de la CGT aux partis politiques de « gauche » qui constitue un modèle d'intégration au système. **S'agissant de la mascarade électorale de 2024, le document, non seulement justifie l'engagement de la CGT aux basques d'un conglomérat hétéroclite dont le seul point commun est l'attachement, chacun à sa manière, au système capitaliste, mais se réclame du second tour d'une élection avec le scrutin uninominal, ce qui constitue une première pour la CGT, qui a historiquement combattu la constitution de 1958, l'élection présidentielle au suffrage universel direct et le scrutin uninominal.** La mise en avant de prétendues victoires affirmant que Macron a payé le prix fort n'est que la tentative lancée depuis au moins un an par la direction de la CGT pour excuser ou passer sous silence sa décision de ne pas organiser les luttes, comme nous avons pu le voir dans les suites du 10 septembre 2025. **La ligne est simple : « On renonce à la lutte des classes, on suit à fond le syndicalisme rassemblé ; et on fait croire que, sans lever le petit doigt, les masses ont obtenu des acquis ». Non seulement cela révèle l'embarras de la CGT dont le soutien passé aux politiciens de gauche est de moins en moins digeste, mais aussi un réel mépris de classe. Dire qu'il y a eu des victoires est significatif de l'état d'esprit collaborateur de classe de la direction de la CGT, mais aussi du fait qu'elle pense que les travailleurs ne réalisent pas qu'il n'y a pas plus de victoire que de beurre en broche.**

Enfin, même si elle n'est évoquée qu'à la marge, nous jugeons important, à ce stade, de rappeler le vrai sens de la Charte d'Amiens et de s'inscrire en faux contre sa vision officielle, mise en exergue par nombre de syndicalistes, pas seulement à la CGT, comme quoi son but était d'interdire les liens entre la CGT et les partis politiques, thème idéologiquement dominant qui a beaucoup été utilisé quand les dirigeants de la CGT étaient communistes. Il ne s'agit pas de nier que la charte d'Amiens revendique un syndicalisme indépendant des partis, mais de dire que ce n'est pas son objet principal. **La controverse ne porte pas sur les liens organisationnels ou pas, mais sur le rôle du syndicat. Pour les anarcho-syndicalistes qui dirigent alors la CGT, comme Emile Pouget ou Victor Griffuelliès, rédacteurs du texte, le syndicat doit être l'outil de la révolution : « le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale ». Au contraire, s'ils pensent que le syndicat a un rôle important à jouer et approuvent la grève générale, les marxistes pensent que la révolution ne peut se faire sans l'existence d'un parti révolutionnaire. Il s'agit donc d'un débat sur le bon outil pour organiser la révolution et le pays ensuite, d'un débat, non pas sur les liens au parti révolutionnaire, mais sur la nécessité de son existence, et,**

comme écrivait Verlaine, tout le reste est littérature. On peut rappeler aussi que la Charte parle également d'un syndicalisme indépendant de l'État. Quelle indépendance peut-on avoir vis-à-vis de l'État quand on accepte qu'il nous subventionne et contrôle nos comptes ?

La troisième partie bis : le traitement des questions internationales révèle une incompréhension profonde et une adhésion à l'impérialisme occidental

La partie consacrée aux questions internationales comprend trois pages dans un document qui en compte soixante-seize (sans compter le sommaire et la page de garde). Cette seule donnée nous informe, s'il le fallait, que la direction de la CGT pense que ces questions sont négligeables. Cet avis pèse dans l'organisation, témoin la quasi-absence des militants de la CGT des initiatives de solidarité avec la libération nationale de la Palestine ou contre les guerres impérialistes. Cela indique également l'énorme difficulté de la direction de la CGT à comprendre la nature du stade impérialiste, celle de ses contradictions internes et, en particulier, le rôle central de la Palestine dans le combat mondial contre l'impérialisme occidental. Le texte situe clairement la CGT au sein de ce bloc impérialiste, le critiquant à la marge, mais adhérent à ses « valeurs ».

Vouloir faire de la période actuelle un temps qui serait fondamentalement différent des temps d'avant, comme le propose le document, relève d'une incompréhension totale du monde dans lequel nous vivons. **Le stade impérialiste en construction depuis la fin du XIX^{ème} siècle, est quasiment achevé lors de la redistribution des rôles suivant la seconde guerre mondiale où le mono-impérialisme occidental ligué derrière le dominant US se substitue au poly-impérialisme existant auparavant. La fin de l'URSS et des pays socialistes européens renforce cet état de fait et permet la domination planétaire. Ensuite, des puissances impérialistes rivales voient le jour et certaines se liguent elles aussi. Tout ce que nous vivons est la suite de ce que nous avons vécu auparavant. Le bouleversement ayant existé fut la fin de l'URSS. Mais, si elle a élargi la puissance de l'impérialisme dominant et de son bloc occidental, elle n'a pas changé sa nature. Il n'existe aucun changement de nature, en voir un est occulter la lecture et l'analyse de la société du point de vue de la lutte des classes.**

Le déni de l'existence de notre propre impérialisme sous un double aspect (France et UE) et le soutien réel à ce même impérialisme sont clairement exprimés dans le document ; on sort de l'OTAN parce qu'on veut se détacher de l'impérialisme US (Trump le méchant d'extrême droite) mais on renforce l'impérialisme union européen. C'est la position de Macron, du bloc central, de la gauche et même du RN. **On se retrouve en 1914 avec la CGT adhérent à l'union sacrée !!!** On le retrouve aussi avec le soutien réaffirmé aux « syndicats » ukrainiens dont l'un d'eux, soutenu par l'intersyndicale française, est une organisation totalement dirigée par des Ukronazis.

La brève partie étant consacrée révèle l'absence totale de volonté, de la part de la direction de la CGT, d'analyser et de comprendre la situation coloniale en Palestine. Le mot colonisation est rarement utilisé, seulement pour le vider de son sens, comme si ça ne concernait pas le territoire officiel de l'État colonial sioniste, comme si elle n'avait pas commencé en 1948, en étant préparée et organisée dès les années 1920. Suivre l'ONU, c'est valider le partage de la Palestine de 1947, sans demander leur avis aux Palestiniens. Promouvoir la soi-disant solution à deux États, c'est valider la poursuite de la colonisation. **Cette position, renvoyant dos à dos un peuple colonisé et un État colonisateur, ne peut pas être la position d'une organisation de lutte de classe. Les Palestiniens sont considérés seulement comme des victimes, la CGT réclame la fin du génocide, mais pas leur autodétermination. La Palestine est un point perdu au milieu d'une dizaine, niant la spécificité du combat de libération nationale n'est présent ni dans les guerres impérialistes directes, ni dans celles par procuration. La CGT ne perçoit absolument pas que la Résistance palestinienne (jamais cité dans ses expressions) combat le même ennemi de classe que nous, l'impérialisme occidental, à travers son prolongement organique. Mais comme les rédacteurs du texte ne conçoivent pas de France impérialiste, comme, par voie de conséquence, ils écartent la notion d'impérialisme occidental, il leur est matériellement impossible de comprendre la question palestinienne.**

Au-delà d'une fausse analyse, le texte éclaire sur la position pro-impérialiste de la CGT. Sa brièveté, les notions absentes, comme l'impérialisme en tant que stade de développement du capitalisme, comme le colonialisme de substitution, spécifique en Palestine ou encore la dénonciation de l'impérialisme UE ou de l'impérialisme français le révèlent clairement. La France de Macron, pas plus que celle de De Gaulle ou d'avant, n'est pas une démocratie réelle. C'est une ancienne puissance impérialiste dominante, et c'est toujours une puissance impérialiste, néocoloniale ou coloniale directement (en Kanaky et dans tous les autres territoires qualifiés d'outremer). Elle participe à la colonisation de la Palestine, à l'agression impérialiste des USA contre l'Iran. **Rien n'est à garder dans ce passage du document d'orientation, il faudrait écrire tout autre chose et de manière plus développée ; dans la situation actuelle, un texte d'un syndicat de lutte des classes devrait commencer par une analyse de l'état actuel de l'impérialisme. Mais cela impliquerait une analyse dans la grille de la lutte des classes.**

En Conclusion

Nous rappelons ce que nous avons écrit à plusieurs reprises. Le Parti Révolutionnaire Communistes exprime ici son avis, mais ne prend pas part aux décisions souveraines des syndicats de la CGT. Notre rôle, nous le convenons néanmoins, est d'alerter les militants de la CGT ne se résignant pas à la voir rejoindre le camp de la collaboration de classe comme le document d'orientation l'indique clairement.

Le document fait fi de l'analyse de la société capitaliste, ignore le stade impérialiste et sa dimension coloniale, n'évoque pas, en réalité les fondamentaux de la lutte des classes : en quoi nos intérêts sont antagonistes de ceux des capitalistes ? Qui produit et qui engrange les profits ? Quel véritable sens porte la Sécurité sociale de 1945 ? Quel doit être le rôle d'un syndicat étant vraiment de lutte des classes, pas seulement dans les mots (même si, dans ce texte, les mots ont presque disparu) ? Quel est notre ennemi : la classe dominante ou tel ou tel des courants idéologiques la représentent ? C'est frappant, car cette fixation de la direction de la CGT sur l'extrême-droite, concept qu'elle ne définit jamais, dont elle exclut a priori les gouvernants actuels, se révèle au moment où, dans le monde entier, des militants du mouvement communiste se posent la question de savoir si la stratégie de Front populaire était vraiment celle appropriée à la lutte contre le fascisme, au vu des résultats qu'elle a donnés, en termes de défense de la démocratie bourgeoise et d'institutionnalisation de la notion de gauche à la place de celle de socialisme.

Le document révèle crûment l'état idéologique réel de la CGT, la machine tournant à vide pour elle-même. Outre qu'il est essentiel de la voir, il nous semble nécessaire de chercher ceci : les raisons de cette dérive. Elles sont profondément idéologiques, liées entre autres à la chute de l'URSS, à l'abandon organisé par le haut des repères de classes, au poids politique de la colonisation dans notre pays impérialiste, le poids de notre histoire. Mais il est une autre raison à cette dérive idéologique de la CGT ; c'est la disparition du parti révolutionnaire. Il nous apparaît essentiel de revenir sur l'évolution globale, politique, sociale et idéologique en France dont les prémices sont anciennes et accélérée depuis la fin des années 80. La fin du parti révolutionnaire a causé la fin de la CGT de lutte des classes. La Charte d'Amiens se retrouve au cœur de la problématique posée aux militants de lutte des classes de la CGT confrontés à ce document d'orientation inamendable. Elle se retrouve au cœur, car elle pose la question du parti révolutionnaire, même si c'est pour y donner une réponse exactement contraire à celle donnée par le Parti Révolutionnaire Communistes. La faiblesse politique du texte, son adéquation totale au système capitaliste sont un révélateur de l'évolution de la CGT, malgré la présence toujours active de syndicalistes de lutte des classes en son sein. **C'est une preuve, s'il en fallait, le syndicalisme révolutionnaire ne se suffit pas à lui-même. Ce qui manque aux prolétaires, depuis des décennies, est un parti révolutionnaire puissant, pesant sur la vie sociale et le rapport de force idéologique. L'absence d'un tel parti a pesé sur la CGT, elle a permis sa dérive, arrivée à un point inquiétant avec ce document.**

Nous sommes avec toutes celles et tous ceux qui mènent la bataille, dans la CGT, pour ne pas laisser les mains libres à la direction confédérale ; avec celles et ceux ne validant pas la conversion définitive de la CGT à la collaboration de classe, son enterrement de première classe des notions d'impérialisme et de colonialisme ; avec les syndicats de base, les syndiqués voulant se réapproprier l'organisation syndicale dont ils ont besoin pour qu'elle revienne sur les rails des principes fondamentaux sur lesquels elle s'est construite : un syndicalisme de lutte de classe anticapitaliste.

Nous avons tous besoin, nous les travailleurs, d'un syndicalisme de lutte des classes, sans compromis, sans intégration au système, sans aucune confiance en l'État bourgeois. Mais, dans ce but, il existe un besoin absolu de la reconstruction du parti révolutionnaire. C'est ce à quoi œuvre le Parti Révolutionnaire Communistes depuis sa création en 2002. Ce combat est indissociable de celui pour retrouver un syndicalisme de lutte des classes.